



HAL
open science

Le stigmat, une catégorie utile en archivistique ?

Clyde Plumauzille, Mathilde Rossigneux-Meheust

► **To cite this version:**

Clyde Plumauzille, Mathilde Rossigneux-Meheust. Le stigmat, une catégorie utile en archivistique ?. Archiviste ! La lettre de l'association des archivistes français, 2021, 138. hal-03351914

HAL Id: hal-03351914

<https://hal.science/hal-03351914>

Submitted on 12 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

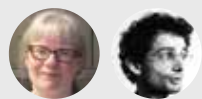
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Archives et inclusion

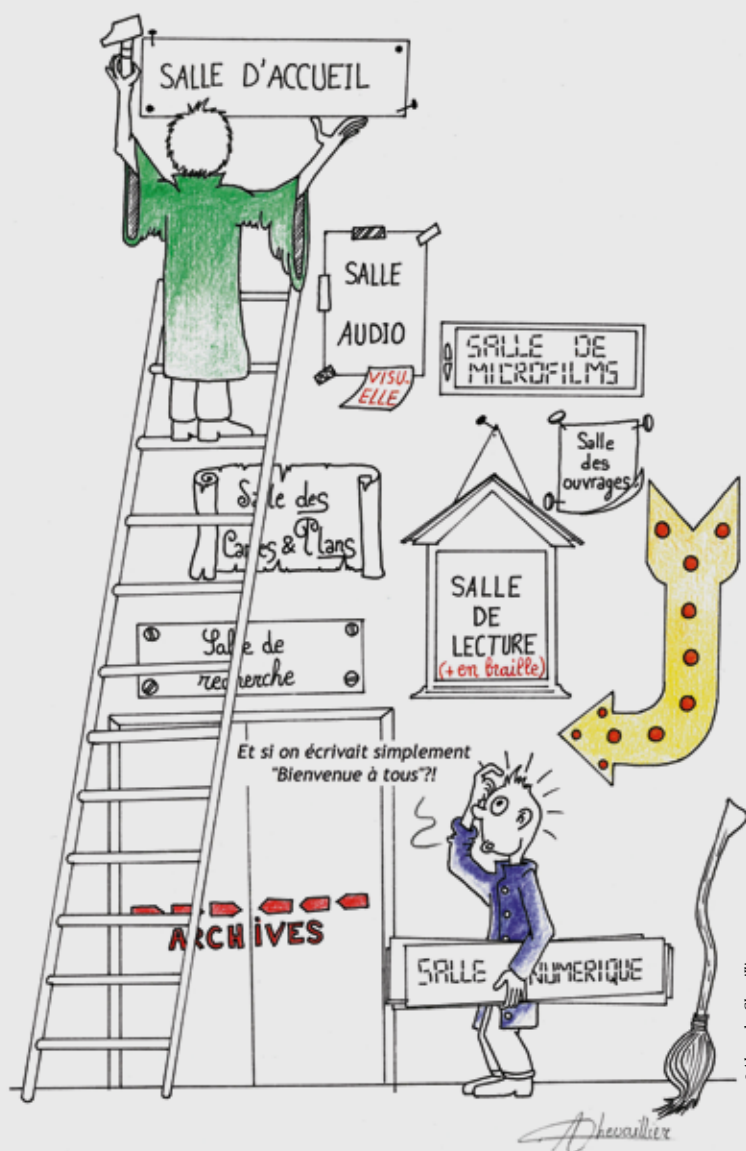
Coordination :

**Bénédicte Grailles
et Roméo Isarte**
Pilotes du groupe de
travail « Archives
alternatives »



Introduction

Inclusion. Derrière ce mot se cache un champ sémantique vaste : diversité, égalité de droit, égalité réelle, handicap, genre, multiculturel/générationnel, LGBTQIA+, etc. Lorsque ce terme est appliqué aux archives, l'ambition est de réfléchir aux modalités d'accueil et de prise en compte non seulement de toutes les personnes, mais aussi de toutes les traces de vie, quelles que soient leurs caractéristiques, dans un projet collectif de conservation et de valorisation archivistique. Nous vous proposons ici de décliner cette problématique en quatre temps : l'accessibilité et l'accueil inclusifs, la représentativité de cultures minoritaires ou la construction des sources dans le contexte colonial, les gestes professionnels du classement ou de l'indexation, et, enfin, la diffusion des fonds et la réflexion sur les pratiques professionnelles. Placé sous le signe d'une interrogation sur le stigmate, donc de questionnements à la fois politiques et symboliques, ce dossier vous invite à poser la question de la fabrique d'archives inclusives.





Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust © DR

Le stigmaté, une catégorie utile en archivistique ?

Rencontre avec Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust

Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust sont historiennes, engagées dans une réflexion sur l'histoire des classes populaires, sur l'histoire sociale et l'histoire du genre. Clyde Plumauzille a notamment travaillé sur l'histoire de la prostitution et de sa police dans le Paris révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle et Mathilde Rossigneux-Méheust a étudié l'expérience de la vieillesse dans des institutions disciplinaires à l'époque contemporaine.

Deux sujets, prostitution et vieillesse, qui les ont menées à une réflexion commune et croisée sur le concept de « stigmaté » en histoire. En 2014, elles ont écrit un article à quatre mains dans la revue *Hypothèses* : « Le stigmaté ou “la différence comme catégorie utile d'analyse historique” »¹, en écho à l'article fondateur de l'histoire du genre de Joan Scott « Le genre, une catégorie utile de l'analyse historique »² publié en 1986.

Nous souhaitons les faire intervenir pour introduire ce dossier et poursuivre cette réflexion avec elles. En contournant quelque peu l'idée d'inclusion pour passer par le « stigmaté » du sociologue Erving Goffman³, nous aimerions amorcer des pistes pour comprendre l'émergence actuelle d'un nouveau besoin social : celui d'une « société inclusive »⁴.

1. Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust, « Le stigmaté ou “la différence comme catégorie utile d'analyse historique” », *Hypothèses*, n° 17, 2014/1.

2. Joan Wallach Scott, « Gender: a useful category of historical analysis », *American Historical Review*, 1986, traduit par Éléni Varikas en 1988, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*.

3. Erving Goffman, *Stigmaté*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

4. Charles Gardou, *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Toulouse, Érès éditions, 2012.

.../...

.../...

Pourquoi souhaitez-vous réactualiser le concept de stigmaté d'Erving Goffman à l'aune de l'analyse sur le genre de Joan Scott?

Mathilde Rossigneux-Méheust : Nous faisons partie d'un groupe de recherche intitulé « Genre et classe populaire », qui réfléchit notamment à l'intersection entre des systèmes de domination comme la classe et le genre. Clyde et moi avons la particularité de travailler sur des classes populaires précaires, considérées à ce titre comme déviantes par les institutions : les prostituées et les personnes âgées dans les hospices. Le concept de stigmaté proposé par Goffman nous a

« Notre idée est de réfléchir à la manière dont les interactions sociales entre des individus et des institutions produisent de la différence. »

offert la possibilité de saisir l'idée de cette différence, considérée comme « honteuse » dans les sociétés que nous étudions.

Clyde Plumazille : Pour faire l'histoire des classes populaires et des individus

subalternes, nous avons choisi de travailler à partir des sources de la pratique administrative, et notamment à partir des archives de la police, de l'hôpital, de l'enfermement et de l'assistance. Ces archives ont pour point commun d'être produites par des institutions publiques de la régulation sociale qui captent l'identité des individus et qui tentent de prescrire et/ou proscrire des comportements.

M. R.-M. : Notre idée est de réfléchir à la manière dont les interactions sociales entre des individus et des institutions produisent de la différence. À partir de la Révolution, l'État devient l'interlocuteur principal des populations que, dans le même temps, il enregistre comme déviantes et stigmatise.

Travailler sur des minorités doit être difficile, les archives sont peu nombreuses, non ?

C. P. : Il est important de souligner que la période sur laquelle nous travaillons, l'époque contemporaine, correspond au moment de l'étatisation des populations, et particulièrement de ceux et celles qui dérogent aux normes dominantes. C'est un peu contre-intuitif, mais il y a en réalité une abondance de traces qui correspond au souci des institutions d'attraper des populations subalternes. C'est ce processus qui les stigmatise. Les minorités ne sont donc pas nécessairement minoritaires dans les archives de l'État. J'insiste en revanche sur le fait que la parole de ces populations n'est que médiée par les agents de l'État. Dans le continent des archives du contrôle social, les individus stigmatisés sont donc assez présents et singularisés, mais souvent malgré eux.

M. R.-M. : Philippe Artières mentionne la véritable « graphomanie des institutions » à l'époque contemporaine. Il faut en effet souligner que les processus d'enregistrement par l'État (demande d'assistance, contrôle policier et sanitaire des prostituées, etc.) résonnent avec des imaginaires sociaux dépréciatifs associés à ces populations stigmatisées. Par-delà le stigmaté, ces archives nous permettent de saisir en creux le quotidien des hommes et des femmes du peuple. Paradoxalement, l'accès aux classes populaires respectables et moins stigmatisées est parfois plus compliqué.

Quelle était la place des archivistes dans le processus d'enregistrement des archives du stigmaté ? Comment travailler sur ces archives aujourd'hui ?

C. P. : La place des archivistes est centrale, d'autant que les anciens cadres de classement ne mettent pas forcément en évidence les populations saisies par les institutions. Ils traduisent le travail des administrations, la façon dont elles organisaient le contrôle des populations plutôt qu'ils ne visent à restituer ces populations elles-mêmes. Parce qu'elles exercent une profession déconsidérée et qu'elles forment un prolétariat maternel stigmatisé, les nourrices ont fait l'objet d'une saisie documentaire qui ne permet souvent de les saisir que de biais, au point que les titres des cotes ne les nomment même pas. C'est à la faveur de mes échanges avec les archivistes que j'ai pu comprendre comment retrouver cette population derrière les intitulés de « petite enfance » sibyllins. Mais c'est aussi à la faveur de ces échanges que j'ai pu apprécier leur travail de reclassement permanent et ce qu'il permet de faire rejaillir de l'archive.

M. R.-M. : On peut aussi agir sur le travail archivistique et sur la manière de faire l'histoire des populations stigmatisées. L'arrivée de nouvelles générations d'archivistes plus attentives et attentifs, non pas seulement aux producteurs mais aussi à la manière dont les archives sont conservées, est importante. La sensibilité de nombreux et nombreuses archivistes aux documents qui ne sont pas censés être collectés, car considérés à tort comme non porteurs de sens (des brouillons, des lettres de personnes analphabètes, des écrits de fous, etc.), est aussi cruciale pour notre discipline. Elle permet l'accès à des terrains nouveaux, notamment lorsque des fonds sont en cours de classement. Travailler avec les archivistes est une opportunité extraordinaire. Actuellement, j'ai la chance d'être associée par les archivistes du centre d'action sociale de Paris à la collecte des archives de la maison de retraite séculaire de Villers-Cotterêts. Cette collaboration m'a rendue très sensible à la manière dont on pouvait sauver des archives exceptionnelles ; elle permet en outre de penser ce qui fait source.

Quelle est la place des militant·es dans la constitution de nouvelles approches inclusives dans les archives ?

C. P. : Depuis les années 1960 et 1970, le travail militant a permis de décentrer le regard sur une histoire des déviant·es, jusqu'alors peu médiatisée et peu théorisée. Par exemple, c'est à cette époque que l'éditeur François Maspéro développe la collection « Actes et mémoires du peuple ». Pour lui, il s'agit d'« apporter, dans l'écoute de l'histoire, des voix qui sont différentes de celles qui ont toujours parlé plus haut et plus fort. Il s'agit d'aller vers le passé, d'apporter pour l'avenir des éléments à une culture populaire ». Avec une ambition similaire, Michel Foucault tient dans *Libération* une « Chronique de la mémoire ouvrière »⁵. Ces initiatives sont des contre-feux aux discours dominants et font entendre les « sans voix ». Dans mes recherches, les discours des travailleurs et travailleuses du sexe du début du XXI^e siècle m'ont conduite à chercher la parole des prostituées en révolution, même lorsqu'elle était tenue.

5. Philippe Artières et Dominique Kalifa, « L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002/1.

M. R.-M. : Il n'est pas anodin que le succès des ouvrages de Goffman s'inscrive dans la temporalité militante de l'antipsychiatrie et de l'émergence des groupes d'information sur les prisons. Ils ont conduit les historien·nes à redonner une place à la parole des stigmatisés dans les institutions d'enfermement.

Sur la question des archives communautaires – je pense notamment aux projets des communautés LGBTQIA+ –, il existe des initiatives portées par des militant·es depuis plus de quarante ans. Quelle place pour ces initiatives aujourd'hui en France ?

C. P. : Sur la question des centres d'archives communautaires, le principe d'une démarche horizontale est vital. Il permet des formes d'auto-organisation collective ainsi que des pratiques spontanées de conservation de soi qui peuvent pallier le déficit d'attention et les angles morts des politiques publiques. Trier au-delà des cadres hégémoniques permet d'imaginer une sorte d'*empowerment* archivistique. Il me semble qu'il est important d'être attentif à ces propositions de la société civile. D'autant plus que les centres d'archives publiques sont souvent tiraillés par le manque de place et que les derniers arrivés sont souvent les derniers servis. La constitution des archives LGBT ouvre les possibles archivistiques, vers une définition plus inclusive de la construction du passé.

M. R.-M. : Il me paraît important aussi de préciser que la collecte est toujours plus riche avec des minorités qui ont conscience de leurs traces et de l'importance de leur histoire. Dans le cas des populations malades, désaffiliées, pauvres, inconscientes ou étrangères à la culture écrite, ce n'est pas toujours le cas.

Est-ce que les formes d'appels à la collecte d'archives pendant le confinement ne sont pas une manière de proposer des collectes populaires, démocratiques et donc inclusives ?

M. R.-M. : Je dois dire que l'émergence de collecte à chaud m'a fait un peu peur. Cela part d'une bonne intention, mais l'idée de donner immédiatement une forme écrite, d'attraper l'événement m'inquiète. Comment analyser ces productions suggérées ? La peur de l'oubli peut aussi forcer certains modes d'expression, et canaliser une parole à qui on risquerait d'attribuer trop vite les épithètes de populaire et de spontanée.

C. P. : L'archivistique est une science sociale. Chaque époque projette ses aspirations à enregistrer le passé et, à travers elle, sa peur de voir disparaître le présent. À la Révolution, lors de la création des Archives nationales, les documents produits par l'État sont idéalement perçus comme un bien commun des citoyens. Au XIX^e siècle, c'était l'illusion positiviste ou une certaine fétichisation de ce qu'on appelait « source » et qui permettait d'accéder à un savoir passé. Dans les années 1970, une nouvelle fétichisation est apparue, celle des archives privées avec lesquelles on a pensé construire une histoire plus populaire. Aujourd'hui, cette collecte doit correspondre à des inquiétudes et à un idéal qui fournira un formidable terrain d'étude pour les historien·nes du futur.

Propos recueillis par Roméo Isarte

« Trier au-delà des cadres hégémoniques permet d'imaginer une sorte d'*empowerment* archivistique. »